

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1262

Artikel: Sécurité sociale : coordonné ou spontané?
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025455>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Non à une politique déflationniste

LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Dans la période de crise de l'entre-deux-guerres, le gouvernement fédéral s'était engagé dans une politique de déflation dont la baisse des salaires des fonctionnaires fédéraux constituait l'une des mesures principales. Une proposition de réduction de 7,5% pour une année fit l'objet d'un référendum demandé par les principales organisations de travailleurs avec l'appui massif de 325 622 citoyens. Le 28 mai 1933, avec une très forte participation de 80,5%, le peuple refusa le projet gouvernemental par 505 190 voix contre 411 536. Malgré ce résultat négatif, les autorités fédérales décidèrent par deux fois une réduction de 7,5% dans le cadre des mesures d'urgence prises pour lutter contre la crise.

Ce texte est tiré de *Aux urnes, citoyens, 75 ans de votations fédérales en Suisse par l'affiche*, de Jean Meylan, Philippe Maillard, Michèle Schenk, éditeur André Eiselé, 1977, Lausanne.

(ag) Des facteurs déflationnistes importants pèsent sur l'économie suisse: le franc élevé et la réduction des dépenses publiques. Les CFF proposent dans cette situation une réduction des salaires réels et la non-compensation du renchérissement, ce qui est une autre manière de réduire les salaires réels. On dit que la Confédération prendra des mesures identiques. Naturellement l'économie privée s'inspirera de cet exemple lors des négociations salariales de l'automne. Un troisième facteur déflationniste renforcera donc les effets déjà concordants des deux premiers.

En vue du débat considérable qui va s'engager, deux repères. Avant-guerre, la Suisse a vécu une expérience délibérée de déflation.

Elle a maintenu une parité du franc à un cours trop élevé, ne dévaluant qu'en 1936. Elle a proposé en 1932-33 une baisse des salaires de 7,5% repoussée en référendum, mais réintroduite et même amplifiée par arrêtés urgents. Ces remèdes n'apportèrent pas de guérison; en 38-39 la crise s'aggravait à nouveau lorsqu'éclata la guerre. L'autre repère à signaler est celui de l'effet psychologique, dont on connaît l'importance en économie. L'annonce, avant toute négociation avec le syndicat, d'une telle mesure, les protestations justifiées, vont amplifier le premier effet, négatif, d'annonce. Comment veut-on dans ces conditions que la consommation reparte? ■

SÉCURITÉ SOCIALE

Coordonné ou spontané?

(ag) C'est souvent une explication facile et paresseuse d'imaginer que les réactions à telle donne politique sont orchestrées dans l'ombre. A droite, à gauche, on aime imaginer des comploteurs. Ils agiraient avec ou sans fil. Ils seraient téléguideurs ou marionnettistes.

De fait, il est naturel que des gens préconditionnés réagissent de manière identique. Dans un stade de football quand le goal est inscrit dans les buts le chœur des supporters crie sans attendre un mot d'ordre. Les réactions politiques tiennent parfois du réflexe conditionné. C'est la politique vulgaire; mais elle permet d'économiser l'hypothèse du Grand Complot.

Toutefois, l'offensive actuelle contre l'Etat social dépasse la simple coordination spontanée de gens mus par les mêmes convictions. Cela mérite un rappel.

Vorort publie, dans les 24 heures qui suivent, un communiqué. Ces Messieurs travaillent-ils le dimanche? Puis interviennent tous les relais, les prises de position des partis, des associations, des médias y compris la campagne acharnée de *Blick*. Maintenant la relève est prise par le Redressement national qui publie dans la presse (*NZZ* 22.6) des encarts publicitaires qui, par infographie, démontrent la croissance des dépenses sociales, avec pour slogan: cela ne peut pas durer comme ça! Et de lancer un appel de fonds pour cette campagne dite d'information.

Toutes les armes et tous les relais sont donc utilisés. L'engagement est trop bien coordonné pour être le seul effet du hasard ou de la simultanéité des réactions conditionnées. Si ce n'est pas un complot, c'est une campagne. ■

Chronologie

Les positions du Vorort sont depuis longtemps connues par des manifestes, des bulletins. Le refus d'alourdir, pour financer le social, les charges de l'économie est une thèse répétitive. Points de fixation: la ratification de la Charte sociale européenne, le projet d'assurance-maternité, la 11^e révision de l'AVS. Au printemps, alors que le rapport interdépartemental sur le financement du social va sortir, *La Vie économique* (mai 90) éditée par l'OFIAMT, du Département de l'économie publique, ouvre ses colonnes à l'ancien patron des patrons Heinz Allenspach pour une revue critique de la problématique sociale. Le rapport interdépartemental (Intérieur, Finances, Economie publique) est transmis à la suite d'une fuite au *SonntagsBlick*. Le

Le Redressement national fait notamment apparaître par des colonnes juxtaposées que les dépenses pour la prévoyance professionnelle ont passé (1980-1994) de 13 milliards à 43 milliards. C'est l'effet de la généralisation du second pilier et non d'une croissance sur la même base. Cette épargne, financée aussi par les salariés, est réinvestie dans l'économie. On ne peut pas à la fois se féliciter de la «capitalisation» des retraites et utiliser en épouvantail l'importance des montants accumulés.

La réponse des salariés devrait être d'organiser la gestion paritaire de l'épargne du second pilier comme le prévoit la loi et à travers ces centaines de milliards de peser sur l'orientation de l'économie.